

RTL vit la semaine la plus difficile de son histoire

SOCIAL 88 personnes auront été licenciées entre lundi et jeudi

- Un tiers des départs se feront sur une base volontaire.
- 33 titulaires de carte de presse s'en vont.
- L'incertitude sur l'avenir de l'entreprise demeure pour ceux qui restent.

Tout le monde a déjà vu cette scène de film américain. Une file d'employés qui sortent la tête basse, boîte en carton dans les mains et plante verte sous le bras. Ce qui se passe chez RTL cette semaine est à peine moins fort. D'ici à jeudi, 88 personnes se verront notifier leur licenciement. Il sera effectif à partir du 27 mars 2018.

En septembre, la direction avait enclenché une procédure Renault dans le cadre de son plan de transformation baptisé #evolve. Il doit permettre de répondre à la baisse des rentrées publicitaires due, en partie, à l'arrivée de TF1 sur le marché, en septembre dernier. Le plan vise aussi à s'adapter à la modification des modes de consommation médias du public (notamment en lançant une plateforme de vidéo à la demande qui s'appellera RTL Play).

Après six mois de négociations, les syndicats ont trouvé un accord qui permettait d'offrir une somme minimale à tous les employés (lire ci-contre) ainsi que de réduire le nombre de licenciements.

« Les téléphones se sont mis à sonner »

Trente-huit personnes ont choisi de s'en aller d'elles-mêmes. Les cinquante autres ont été ou seront prévenues d'ici à jeudi. Concrètement, chaque matin entre 8h30 et 9h30, les ressources humaines téléphonent aux principaux concer-

nés. Une réunion est organisée dans la journée avec le chef de service, les ressources humaines et éventuellement un délégué syndical pour notifier le licenciement. Il ne sera effectif qu'à la fin du mois, le temps que l'employé s'inscrive à la cellule pour l'emploi en vue d'une éventuelle reconversion.

Lundi, ce sont les employés des radios (Bel RTL, Contact et Mint), de la régie publicitaire IP et des services de supports et administratifs qui ont été contactés. Mardi, c'était au tour d'une partie des journalistes de

la rédaction de l'information (principalement ceux qui étaient volontaires), la régie et le personnel liés aux activités en télévisions. Mercredi et jeudi, le reste des membres de la rédaction et de la télévision sera prévenu ainsi que le service marketing.

Cette méthode a été proposée par la direction aux syndicats. L'objectif était de faire preuve de respect en consacrant le temps à chacun d'un entretien individuel et qu'ils ne passent pas la journée à redouter un coup de fil. Cela n'a pas empêché la réunion de rédaction, où sont décidés les sujets des journaux télévisés, d'être « sinistre », selon les mots d'un participant présent mardi matin. « Les téléphones se sont mis à sonner sur la table. C'était particulièrement dur car on savait qu'il s'agissait du dernier JT de certains. »

Une partie des personnes licenciées auraient préféré qu'une liste soit publiée dès l'annonce de la fin des négociations, le 2 mars dernier.

Des personnalités ont déjà confirmé leur départ comme

Dominique Henrotte, l'un des piliers de l'émission « Place royale ». Quatre membres de la rédaction des JT ont aussi décidé de partir. Il s'agit de Jimmy Méo, Eric Van Duyse, François Genette et Olivier Pierre. Contactés, aucun n'a souhaité

s'exprimer. D'autres visages connus des téléspectateurs vont aussi quitter l'entreprise, mais ils n'ont pas souhaité que leur nom soit publié à ce stade.

Des horaires de travail bousculés

Bousculée, la rédaction de RTL Info est aussi inquiète pour la suite. Sera-t-il toujours possible de traiter l'actualité de manière qualitative avec moins de gens et une fois les différentes réformes mises en place? Plusieurs journalistes ne se reconnaissent pas dans le projet qui leur est proposé. L'instauration d'horaires en « shift » pour une partie de la rédaction, à savoir travailler de 6 à 14 h ou de 14 à 22 h, inquiète particulièrement.

Au total, RTL va perdre 33 titulaires de cartes de presse (journalistes et cameramen):

« C'est aussi un jour noir pour la profession dans son ensemble », nous glisse l'un d'entre eux.

Le département de la production (ceux qui réalisent des reportages pour les magazines) va aussi être fortement touché. Le nombre de salariés devrait y être réduit de plus de moitié.

Le sentiment qui domine aujourd'hui chez RTL est la tristesse. « Ils ont cassé quelque chose », témoigne une ancienne. La colère est présente aussi car, pour beaucoup, ces licenciements sont réalisés uniquement dans le but de satisfaire les actionnaires ou de réduire la masse salariale pour mieux vendre l'entreprise. Une vision qui a été démentie par la direction.

La suite? C'est encore un peu le brouillard. Des réunions seront organisées dans les différents services dès la semaine prochaine afin de mettre en place les premières mesures concrètes, non liées à la réduction des effectifs, du plan #evolve. ■

MAXIME BIERMÉ

PRIME DE DÉPART**2.250 euros**

C'est le montant brut que touchera un salarié licencié pour chaque année d'ancienneté. Un employé qui a passé dix ans chez RTL touchera donc 22.500 euros brut. Peu importe son profil. Ceux qui ont droit à des avantages comme une voiture de société peuvent la garder jusqu'à ce que leur licenciement soit effectif.

Selon nos informations, il s'agit d'une somme 30 % supérieure au minimum prévu dans le cadre d'une procédure Renault.

RTL débloquera aussi 1.800 euros supplémentaires par employé afin qu'il ou elle puisse suivre des formations dans le but de se reconvertir, avant le 1^{er} janvier 2020.

Toutes les personnes licenciées ne quitteront pas l'entreprise à la fin du mois. Ceux qui l'acceptent, au prix d'une augmentation de leur salaire, peuvent rester pour former leurs successeurs.

CHANGEMENT D'ATTRIBUTION**Philippe Malherbe quitte l'info**

Selon nos informations, Philippe Malherbe, ancien présentateur vedette du journal télévisé, est aussi impacté par le plan de transformation #evolve.

Il ne fait pas partie des quatre-vingt-huit personnes licenciées cette semaine mais, à 63 ans, il « perdra » son titre de rédacteur en chef adjoint des journaux télévisés.

Il garderait par contre la présentation de « Coûte que coûte », le magazine économique diffusé le mercredi soir sur RTL-TV1. Un tournant dans la carrière de celui qui travaillait au sein de la rédaction de l'info depuis les débuts de la chaîne, en 1983. Il n'était pas joignable pour confirmer sa décision.

Lors de son édition de mardi soir, le JT de RTL a aussi annoncé que Marie-France Muschang, également rédactrice en chef adjointe depuis de nombreuses années, faisait partie des 88 personnes licenciées.

Hakima Darhmouch est désormais la seule rédactrice en chef adjointe.

M.BMÉ